

# Place à l'action

**100 jours à la Mairie** Avec un Conseil municipal fort de quatre nouveaux membres, le maire Yann Rindlisbacher et ses collègues ont pris leurs marques et sont prêts à faire avancer la cause du village.

Emile Perrin

«Je suis très heureux d'occuper ce poste. C'est une fonction qui me tient à cœur et c'est un honneur d'œuvrer pour la collectivité publique.» Assis dans le fauteuil de maire de Tavannes depuis le début de l'année, Yann Rindlisbacher (Tavannes Avenir) a eu le temps de prendre ses marques, lui et la nouvelle équipe d'un Conseil municipal largement remanié après les élections de novembre dernier.

Avec trois sortants (l'UDC Salomé Scheidegger, la socialiste Valérie Baumann et la PLR Anne-Sylvie Lab), deux nouveaux (le représentant de Tavannes Avenir David Kessi et l'UDC Frédéric Gilgen) et deux «revenants» ayant déjà siégé au Conseil municipal (le maire et son collègue de parti Stéphane Terrier), l'Exécutif du village a dû s'adapter à une nouvelle constellation. «Il faut quelques séances pour apprendre à se connaître. Mais cette période est désormais derrière nous. Depuis le mois de mars, nous sommes pleinement opérationnels», assure Yann Rindlisbacher, qui a aussi dû trouver un nouvel équilibre entre sa fonction et son emploi de directeur d'une succursale d'un bureau d'ingénieurs à Tramelan.

## Héritage très sain

Tout conseiller municipal qu'il a été durant 14 ans – entre 2003 et 2017 –, le nouveau maire a tout de même noté des différences notables entre

”  
Le maire doit tenir compte de tous les avis, avoir des connaissances de tous les dicastères de manière la plus détaillée possible.

Yann Rindlisbacher  
Maire de Tavannes

les deux fonctions. «Ce n'est effectivement pas pareil d'être assis au bout de la table», sourit notre homme. «Mais quand on connaît déjà la température d'un Exécutif, on s'adapte plus facilement.»

Reste que le rôle de maire change tout de même la charge de travail. «Quand on est conseiller, on a un dicastère précis et on s'occupe des affaires communales avec un certain recul. Le maire doit tenir compte de tous les avis, avoir des connaissances de tous les dicastères de manière la plus

détaillée possible. Avec la responsabilité des employé(e)s et un rapport différent avec les citoyennes et citoyens. Le poids de la fonction est tout de même tout autre. Mais ce n'est pas un problème, sinon on ne se présente pas à la Mairie et cela correspond à ce que j'imaginai.»

Pour autant, les Tavannoises et Tavannoises n'ont pas besoin de jouer du «Monsieur le maire» avec Yann Rindlisbacher. «Ça fait bizarre la première fois qu'on vous appelle ainsi. C'est une fierté aussi. Mais j'ai surtout immédiatement rétorqué qu'il fallait me parler comme avant. Je ne suis pas dans le formel et n'espère pas le devenir.»

Dans ses premiers jours dans son nouveau rôle, Yann Rindlisbacher a aussi tenu à faire le tour du propriétaire. «Il me tenait à cœur de rencontrer toutes les directrices et directeurs, les cheff(e)s de service et de visiter les bâtiments communaux. C'était important pour moi de prendre la température et de connaître l'état de la commune», indique-t-il. «Nous avons hérité d'une situation très saine.»

## Revaloriser le centre

Il n'y a dès lors pas loin de révo-lutionner les choses. «La transmission des dossiers s'est très bien passée avec Fabien Vorpe (réd: son prédécesseur) et je l'en remercie. Nous avons encore récemment effectué un dé-briefing. Mais il n'y a pas lieu de s'attarder sur le passé, nous



Yann Rindlisbacher et son Conseil municipal ont de gros dossiers à mener à bien.

Emile Perrin

sommes désormais dans le vif du sujet», indique le désormais titulaire du poste.

Après avoir effectué quelques petites retouches, Yann Rindlisbacher et son conseil municipal sont pleinement concentrés sur les missions de cette législature. «Il y a tout d'abord les dossiers déjà lancés, comme le réaménagement de la place de la Gare, qu'il faudra mener à bien dans l'enchaînement des travaux que mèneront les CFF et les CJ. Et celui du plateau d'Orange, dont nous

devons décider du crédit global, en informer la population et, en finalité, le lui soumettre par la voie des urnes. Par ailleurs, nous avons validé de nombreux objectifs au sein de tous les dicastères. Il s'agit désormais de les planifier, de mettre les choses en place, de concert et de manière tout à fait apolitique.»

On le sait, l'arrivée prévue, à fin 2028, de l'Administration cantonale a de nombreuses répercussions pour le village. «Après 100 jours, nous pouvons sérieusement entamer

le dossier de la revalorisation du centre de Tavannes. Des séances ont déjà eu lieu, notamment une avec toutes les institutions qui viendront s'installer à la Tavannes Machines, durant laquelle j'ai eu l'occasion d'expliquer que Tavannes allait tout mettre en œuvre, en termes de parking, de restauration, de commerces, d'embellissement du village, pour les accueillir dans les meilleures conditions. Pour elles, mais aussi pour tout(e)s les Tavannoises et Tavannoises.»